

# NOU[S]VELLES



## VIVRE DANS LA PRÉCARITÉ

### (ÉDITO)

Qu'est-ce que cela signifie concrètement de vivre dans la précarité? De ne pas pouvoir payer ses factures, de craindre de perdre son logement, de se priver au moment de faire les courses pour le repas du soir et de renoncer à tout loisir. De ressentir la honte aussi et parfois l'humiliation de devoir demander de l'aide.

Les témoignages recueillis dans le cadre d'une recherche conjointe avec Caritas confiée, grâce à un don d'une fondation privée, au Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS) de la Haute Ecole de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL), entr'ouvrent une porte sur le quotidien de ces personnes et de ces familles qui n'arrivent pas à joindre

les deux bouts. Ils mettent aussi en lumière les difficultés rencontrées pour obtenir de l'aide, simplement au bon moment.

Cette étude éclaire également la raison d'être des aides directes octroyées par le CSP Vaud, alors même que celles-ci ne font ou ne devraient pas faire partie de sa mission de base. Depuis des années en effet, les aides financières publiques restent insuffisantes et difficiles d'accès. En particulier pour les personnes dont les revenus se situent en-dessus des normes d'intervention, mais aussi parfois lorsque certains types de frais ne sont pas considérés.

Face à cette réalité, dans un contexte d'inflation marqué sur des produits

essentiels comme l'électricité et les assurances maladie, l'inquiétude est grande de voir ces situations basculer dans une précarité encore plus grande. Le CSP Vaud s'efforce non seulement d'apporter une aide concrète mais aussi de tirer la sonnette d'alarme auprès des autorités pour compléter le dispositif et offrir une protection sociale digne d'un pays comme la Suisse.

La solidarité en cette fin d'année aura le goût de l'urgence. Nous vous remercions de tout cœur d'être à nos côtés et de nous soutenir pour que nous puissions continuer notre travail d'aide auprès de celles et ceux qui en ont besoin.

**Bastienne Joerchel, directrice**

## [MON JOB AU CSP]

### ADRIEN PERNET, CHARGÉ DE PROJET DÉVELOPPEMENT DU SERVICE DE RAMASSAGE ET VENTE D'OBJETS D'OCCASION

Je suis chargé de soutenir le bon fonctionnement et de développer les actions de notre Service de ramassage et vente d'objets d'occasion qui gère les Galetas du CSP Vaud (six magasins). L'objectif de mon contrat à durée déterminée est d'analyser le potentiel de ce secteur, de créer des stratégies pour le dynamiser et de lancer des projets en conséquence.

Pour y parvenir, j'ai premièrement dû comprendre comment fonctionnent les Galetas. En effet, la gestion d'un tel lieu est très spécifique, principalement parce que nous dépendons des dons d'objets et du travail bénévole. Il faut donc comprendre les enjeux inhérents à ce fonctionnement avant de pouvoir réfléchir stratégiquement.

Ensuite, j'ai cherché des lieux où il serait possible d'ouvrir un nouveau Galetas. Pour accompagner cette démarche, il a fallu, entre autres, réaliser différentes analyses de marché, créer un outil de planification et de projection financière, faire des états des lieux de la concurrence selon les régions.

Tout ce travail a abouti à l'ouverture d'une nouvelle boutique d'habits à Renens. Depuis l'inauguration le 5 novembre, nous sommes très contents du fonctionnement du magasin qui dépasse nos attentes. Durant les travaux, j'ai négocié avec la gérance, cassé des murs, fait de la peinture, découpé du parquet, installé les outils électroniques, participé à élaborer la communication et à amener les meubles et les vêtements qui garnissent ce nouveau lieu, et cela tout en respectant les délais fixés.

## [ACTU]

### JOURNÉE DES BÉNÉVOLES À L'ARBORETUM



125 personnes s'engagent bénévolement au CSP Vaud dans nos six magasins de seconde main «Les Galetas du CSP Vaud», ainsi que dans les instances dirigeantes de l'Association : Comité, Bureau et Commission de gestion. Le lundi 31 octobre a eu lieu la sortie des bénévoles, dans le magnifique Arboretum d'Aubonne. La matinée fut consacrée à ancrer le travail des Galetas dans les questions de durabilité, grâce à une conférence et à un atelier (fabrication d'une éponge avec une chaussette) proposés par la Fondation Zoein. Celle-ci développe des projets concrets de transition écologique grâce à la production de savoir-faire et de savoir-être. Quelle surprise de voir notamment illustré l'impact positif du travail des Galetas en termes d'économies d'énergie. Par exemple, un calcul complexe prenant en compte tous les différents indicateurs de fabrication et de production, établit qu'en un mois, le Galetas de la Blécherette économise près de 80'000 kg de CO<sub>2</sub> par la prolongation de la durée de vie des objets. Cette matinée enrichissante fut suivie d'un repas et d'une visite de l'Arboretum paré des couleurs de l'automne.



Voir les photos de la journée: <https://bit.ly/3VneWIA>

ou ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.



Adrien sert la soupe qu'il a cuisinée lui-même lors de l'inauguration du Galetas de Renens.

En dehors de ces tâches liées au magasin, j'ai également participé à la refonte de l'identité visuelle des Galetas, géré des tâches liées aux ressources humaines, préparé diverses statistiques sur les ventes. J'ai également organisé la journée des bénévoles des Galetas 2022 à l'Arboretum du vallon de l'Aubonne. Une magnifique escapade automnale dans une ambiance très chaleureuse.

Pour finir, mon job au CSP Vaud est en pleine adéquation avec mes valeurs. J'y trouve un sens en travaillant dans un secteur qui est durable et solidaire. De plus, j'éprouve une grande satisfaction personnelle à être autonome dans la gestion de mon emploi du temps. Et je suis reconnaissant pour la confiance que l'on m'accorde au quotidien et qui me permet d'être à l'aise et d'avoir du plaisir à travailler et à faire de mon mieux. Je me complais également dans la diversité des tâches qui me sont confiées et qui me font apprendre énormément aux niveaux humain et professionnel.

**Adrien Pernet**

## [DOSSIER]

## VIVRE DANS LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

En août 2022, le CSP Vaud et Caritas Vaud ont reçu le rapport d'une recherche\* dont la réalisation avait été confiée, grâce au don d'une fondation privée, au Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS) de la Haute Ecole de travail social et de la santé Lausanne (HETSL).

Le terreau de cette étude a été les aides financières urgentes octroyées par nos organisations pendant des périodes déterminées, hors Covid-19. En effet, nos services sociaux organisent fréquemment des dépannages financiers de façon subsidiaire pour une partie de nos usagères et de nos usagers en difficultés budgétaires. Ces aides financières sont effectuées par nécessité, lorsque (principalement) les autres solutions existantes sont épuisées, difficiles ou impossibles à actionner, et quand bien même nos institutions n'ont pas vocation ni mission de faire de l'aide directe.

Au cours de la recherche, des entretiens ont été menés auprès des personnes concernées en tant qu'expertes de leurs conditions d'existence. Ces entretiens ont fourni une matière particulièrement intéressante sur le plan qualitatif.

Nous proposons ci-après quelques morceaux choisis, en nous focalisant sur les points de vue des personnes qui ont été aidées financièrement sous forme de dépannages, par des services du CSP Vaud.

## DES EFFORTS POUR LIMITER LES DÉPENSES

Sans surprise, l'ensemble des personnes interrogées faisaient ou avaient fait l'expérience d'une balance négative entre leurs revenus et leurs dépenses, le plus souvent de manière chronique, et parfois de façon momentanée.

Toutes fournissaient des efforts considérables pour limiter leurs dépenses, en mettant certaines tactiques en œuvre. Celles-ci allaient de la traque des produits les moins chers du marché jusqu'au renoncement et à l'autorotation, en passant par la fréquentation des épiceries et des boutiques Caritas et des distributions alimentaires, et parfois par les dons de proches. Les loisirs et la sociabilité font partie des premiers postes budgétaires que les adultes réduisent pour économiser.

**«La nourriture, je ne mange pas beaucoup de fruits. Je suis végétarienne, je ne mange pas de viande, cela coûte**



**quand même moins cher. [...] Et puis des fois, je me fais juste... des choses assez consistantes, genre du riz. Je ne mange pas trois fois par jour, mais je vais me faire un vrai repas, un truc qui tient au ventre, avec du riz et des lentilles.»**

*Femme, 33 ans, seule, nationalité suisse*

Néanmoins, ces tactiques ne leur permettent pas de s'en sortir financièrement.

**«Galère, là je ne sors plus, je ne sors plus. Genre plus au cinéma. Le peu que je faisais, c'était vrai, avant, c'était de temps en temps une journée de ski. Aujourd'hui, je ne fais plus ça alors que les pistes de ski sont à côté.»**

*Homme, 50 ans, seul avec enfant, permis de séjour*

Du coup, les activités en plein air, non payantes, sont privilégiées, de même que les rencontres avec les ami-e-s, mais à domicile, pour limiter les frais.

Toutes ces tactiques d'évitement des espaces publics contribuent néanmoins à l'isolement des personnes concernées.

## PRIORITÉ AUX BESOINS DES ENFANTS

Tous les parents faisaient passer les besoins de leurs enfants en premier, de crainte que leur enfance ne soit affectée par leurs problèmes financiers, et que leurs enfants subissent des inégalités relativement à ceux issus de familles ayant une meilleure situation financière.

Quitte à devoir se priver pour cela, il s'agit dès lors de donner aux enfants des conditions matérielles comparables à celles des autres enfants. Trouver les moyens de financer les activités extrascolaires notamment.

### L'INSÉCURITÉ FINANCIÈRE FRAGILISE LA VIE DE COUPLE

Beaucoup de personnes rencontrées font un lien entre leurs problèmes financiers et la difficulté à établir ou à maintenir une relation de couple.

**«Toutes ces tensions, ça crée des problèmes dans le couple.»**

*Femme, 48 ans, en couple avec enfants, nationalité suisse*

Certains hommes en particulier ont de la peine à se considérer comme des partenaires légitimes au regard des normes dominantes de genre :

**«Après, ça induit des choses. Ça fait dix ans que je suis divorcé, mais je suis toujours tout seul. Tout ça, parce que je n'ai pas les moyens d'aller un petit peu rencontrer quelqu'un, boire un verre, [...] ça ne va pas le faire quoi. Ouais, je ne veux pas me faire entretenir ça, c'est exclu. Et puis voilà, au début, premier rendez-vous, chacun paie sa part, je ne suis pas à l'aise avec ça, on ne m'a pas éduqué comme ça.»**

*Homme, 48 ans, séparé avec pension alimentaire, permis de séjour*

### PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ : OUI, MAIS...

Alors que la préoccupation pour la santé est bien présente pour toutes les personnes interrogées, la plupart d'entre elles ont déclaré que leurs problèmes financiers jouent comme des obstacles pour accéder aux prestations de soins. Si la majorité avait obtenu un subside à l'assurance maladie, cette aide semblait insuffisante, au regard de leurs ressources limitées, pour payer les primes LaMal, la franchise, la quote-part et les frais non couverts. Plusieurs d'entre elles avaient renoncé à certains soins pour cette raison.

**« L'année passée, je ne voulais pas avancer les frais de gynécologue, c'est 200 ou 250 francs. Je m'étais foulé le poignet, j'étais allée aux urgences, puis après j'avais rendez-vous avec un spécialiste et je n'étais pas allée, j'avais tout annulé. »**

*Femme, 40 ans, seule avec enfant, nationalité suisse*

Même si des aides financières sont régulièrement trouvées par les assistants et les assistantes sociales pour tenter d'éviter ces renoncements, cela ne suffit pas à pallier totalement ce

problème. Une majorité des personnes ont témoigné faire l'expérience d'un stress important, voire d'une détresse psychologique souvent associée à leur situation financière précaire. Cela sans pour autant pouvoir être suivies par un-e professionnel-le (psychologue ou psychiatre).



### SE LOGER EST PRIORITAIRE MAIS PROBLÉMATIQUE

Les personnes interrogées dans cette étude rencontrent trois types de difficultés liées au logement : accéder à un logement, en payer le loyer et avoir un logement adapté.

L'accès à un logement est particulièrement entravé par le fait d'avoir des poursuites, ce qui est dissuasif pour les bailleurs. Cette situation a pour effet d'« enchaîner » les personnes à leur logement. En effet, dans ces conditions et en cas de diminution de revenu, il n'est pas possible de déménager pour une location moins chère, ce qui a pour effet d'augmenter encore les difficultés.

**«Et comme je n'avais pas d'argent pour l'abonnement, j'ai eu des poursuites et puis l'appartement que j'ai trouvé, je ne peux pas le quitter, car pour chercher un appartement à 650 francs, je dois donner les papiers des poursuites et je ne peux pas. Je dois rester toujours à mon appartement.»**

*Homme, 33 ans, seul, permis de séjour précaire*

Cela implique également que certaines personnes restent dans un logement qui n'est pas adapté à leurs besoins.

Payer le loyer est une priorité. Ce poste représentant la dépense la plus importante du budget, plusieurs rencontrent des difficultés à y faire face. Cela explique que les institutions recherchent souvent des aides financières pour assurer le logement.

Devant ces difficultés, les solutions et les tactiques déployées par les personnes sont la sous-location ou la colocation, la recherche de location de particulier à particulier, ainsi que le déménagement vers des régions excentrées.

**«Oui, j'ai dû changer de région, cela fait 7 ans. J'ai dû trouver un propriétaire qui ne me demandait aucune attestation de poursuite pour louer quelque chose. Parce que, quand on est aux poursuites, les agences, même sur Genève, sur le canton de Vaud, partout, ils demandent une attestation de non-poursuite pour louer un appartement. Et moi, je suis aux poursuites depuis 2007. Il n'y a pas d'option... [...] Donc, j'ai trouvé un propriétaire, un gentil paysan, qui ne m'a rien demandé. Mais par les gérances ce n'est pas possible.»**

*Femme, 55 ans, seule, nationalité suisse*

## DES RELATIONS À L'ÉTAT COMPLIQUÉES

Toutes les personnes rencontrées ont témoigné de difficiles relations avec l'État.

Cinq problèmes sont soulevés : l'accès à l'information, l'accès aux services de l'État, les démarches administratives à effectuer, l'inadéquation des réponses et la honte.

Les difficultés d'accès à l'information concernent les lois, les droits des personnes, les dispositifs publics et privés d'aide sociale, la mise en œuvre de la politique sociale.

**«On n'avait pas de subside. Parce qu'avant, on vivait sur le canton de Genève, jusqu'en 2007, et le subside est automatique avec la déclaration d'impôt. Et en fait, je ne savais pas qu'il fallait demander. Je n'ai pas demandé, je me suis dit que je n'y avais pas droit. Et voilà, ce sont des engrenages qui mettent dans des situations précaires.»**

*Femme, 48 ans, couple avec enfants, nationalité suisse*

L'accès aux services de l'État s'avère souvent problématique, et les dimensions relevées concernent les difficultés à joindre les fonctionnaires de certains offices, à obtenir un rendez-vous en face-à-face, les délais importants pour obtenir un contact, mais aussi les horaires d'ouverture peu compatibles avec l'emploi.

**«Si tu demandes un rendez-vous avec le gestionnaire de ton dossier, cela prend du temps. Je n'ai jamais fait un entretien en face de lui, il ne me connaît pas, il m'appelle et il dit au téléphone, toujours au téléphone. C'est très compliqué. Le rendez-vous est toujours dans longtemps, alors tu perds beaucoup de choses, si tu as un problème, par exemple d'assurance, [...] si tu as un délai de 10 jours avec ton assurance, tu es mort déjà. En 10 jours, tu ne peux pas avoir un rendez-vous avec lui. Même avec un téléphone, il faut 30 jours ou comme ça. Tu es déjà mort... les problèmes.»**

*Homme, 33 ans, seul, permis précaire*

Par ailleurs, plusieurs personnes expliquent ne pas être en mesure de comprendre ou d'être comprises. C'est particulièrement le cas de celles qui n'ont qu'un faible capital social. Elles expliquent ne pas maîtriser les codes, le « langage technique » utilisés et elles ont le sentiment de ne pas être écoutées, ni comprises. Les démarches administratives constituent souvent pour les personnes un casse-tête, par manque de compétences, et de temps, au point que certaines personnes se sentent submergées par les démarches à entreprendre, voire même développent une phobie de l'administration.

## L'INADÉQUATION DES RÉPONSES RECOUVRE PLUSIEURS DIMENSIONS

Des délais de réponse (aux demandes de prestation) trop longs sont régulièrement cités comme augmentant les difficultés. Allant même jusqu'à huit ou dix mois, ces attentes peuvent parfois entraîner une spirale d'endettement ou le renoncement à une formation. Le temps qui s'écoule lors du passage d'un régime à un autre est également un facteur pouvant préteriter la situation financière.

Enfin, plusieurs personnes ne comprennent pas pourquoi elles n'ont pas le droit à une aide alors que l'équilibre entre leurs ressources et leurs dépenses n'est pas atteint. Ce cas de figure concerne des personnes dont les ressources se situent à peine au-dessus des normes d'intervention.

Dans un autre registre, certaines personnes témoignent des pensées ressenties de la part du personnel de l'État. Des sentiments de mépris ou d'humiliation sont cités, ainsi que le fait de se sentir jugé lors de certains contacts avec des administrations. Le sentiment d'être étiqueté-e-s comme pauvre



provoque de la honte, de la gêne ou même de la culpabilité. Il pousse certaines personnes à ne pas se sentir légitimes à faire usage de certains dispositifs d'aide directe comme des distributions alimentaires, et donc d'y renoncer ; il engage également des personnes à s'efforcer de rendre leur pauvreté invisible et à se distancier de certains groupes sociaux identifiés comme étant plus pauvres ou moins méritants.

**Caroline Regamey,**  
responsable politique sociale et recherche

\* Haute Ecole de travail social et de la santé Lausanne  
Rapport final n° 82028, Besoins des personnes ayant obtenu une aide financière de Caritas Vaud ou du Centre social protestant Vaud, août 2022,  
Mandants : Centre social protestant Vaud (CSP Vaud) et Caritas Vaud ;  
Responsables : Prof. Valérie Hugentobler (HETSL | HES-SO)  
Prof. Jean-Pierre Tabin (HETSL | HES-SO)  
Collaborateur de recherche : D<sup>r</sup> Laurent Paccaud (HETSL | HES-SO)

## [ACTU]

### ARRIVÉE D'UN NOUVEAU RESPONSABLE DE L'ACTION SOCIALE !



Le 1<sup>er</sup> novembre, Dietrich Choffat a rejoint l'équipe du CSP Vaud en tant que nouveau responsable de l'action sociale. Titulaire d'un Master en Travail social et en phase de terminer un doctorat en sciences sociales, M. Choffat est également au bénéfice de riches expériences de terrain, la dernière en tant que délégué à la Jeunesse de la Ville de Gland depuis 2019. Caroline Regamey, qui assumait la fonction de responsable de l'action sociale depuis de nombreuses années, a investi depuis le 1<sup>er</sup> novembre celle de responsable de politique sociale et de recherche.

La direction stratégique du CSP Vaud se voit ainsi dotée de ressources supplémentaires bienvenues à la fois pour soutenir la mise en œuvre des prestations sociales sur le terrain et pour prendre soin des collaborations externes avec les partenaires privilégiés au niveau cantonal, comme la Haute Ecole de travail social ou les Régions d'action sociale (ARASOL, ARAS Riviera).

**Bastienne Joerchel, directrice**

## [SERVICES]

### UNE NOUVELLE VOIE VERS LE DÉSENDETTEMENT ?

**Avec le projet de révision de la loi sur les poursuites, la Suisse pourrait enfin disposer d'une base légale permettant aux personnes surendettées de sortir d'un long calvaire.**

Actuellement, il n'existe en Suisse quasi aucune possibilité pour les personnes à revenu modeste de se libérer de leurs dettes et la plupart d'entre elles sont condamnées à vivre dans un cycle perpétuel de saisies sur leur salaire et de stigmatisation liée à leur impossibilité de rembourser complètement leurs créanciers.

Après plusieurs motions parlementaires, l'administration fédérale s'est mise au travail avec un projet de révision de la loi sur les poursuites (LP) qui a finalement été mis en consultation par le Conseil fédéral au cours de cet été. Ce projet risque de subir de nombreuses modifications pendant la procédure parlementaire qu'il doit encore traverser. Mais il est tout de même possible de dessiner les grandes lignes de ce qui pourrait devenir la première voie légale vers le désendettement pour de nombreuses personnes qui sont accompagnées par nos services.

#### UNE NOUVEAUTÉ EN SUISSE

L'idée principale, très nouvelle pour le droit suisse, est l'effacement des dettes restantes pour les personnes qui demanderont une procédure d'assainissement pendant laquelle elles se verront prélever l'ensemble des revenus dépassant leur minimum vital pendant plusieurs années. Il s'agit d'une sorte de procédure de saisie spéciale dans laquelle les biens et les revenus saisis à un débiteur seront distribués à l'ensemble de ses créanciers et à l'issue de laquelle on tirera un trait définitif sur le solde de ses dettes.

Si ce projet, qui existe déjà dans plusieurs pays européens, est salué par les membres de Dettes Conseil Suisse (DCS), dont les CSP font partie, nous émettons cependant quelques points d'inquiétude à son sujet. En effet, les contours finaux de cette loi pourraient en faire une vraie porte vers le désendettement ou, au contraire, bloquer les maigres possibilités de désendettement existant pour les débiteurs aujourd'hui.

#### POINTS DE VIGILANCE

Dans sa réponse à la procédure de consultation, CSP.ch (l'association des quatre Centres sociaux protestants) a souligné plusieurs points essentiels pour que la future procédure soit

un outil fonctionnel au service du désendettement des plus démunis. Prenons d'abord la question de l'accès à la procédure. Exigera-t-on des possibilités, même réduites, de remboursement ou au contraire les personnes insaisissables pourront-elles y participer ?

Il s'agit là d'une question essentielle, puisque parmi les usagers et les usagères des services sociaux des CSP, de nombreuses personnes vivent au minimum vital de l'Office des poursuites ou en dessous et n'ont donc aucune capacité de remboursement. Aujourd'hui, le projet semble inclure les personnes insaisissables, même s'il ne les mentionne pas expressément. Cependant, cette discussion ressurgira au plus tard devant les Chambres fédérales et si, en fin de compte, les plus démunis devaient en être exclus, la nouvelle procédure aura perdu l'essentiel de sa raison d'être.

Pour ce qui concerne la durée de la saisie qui sera imposée pour être libéré de ses dettes restantes, le projet prévoit quatre ans, alors que tous les membres de DCS militent pour une durée maximale de trois ans. Il s'agit d'un point vital. En effet, la pratique du désendettement nous a montré qu'il est essentiel d'offrir des perspectives d'amélioration à une échéance pas trop éloignée si l'on veut pouvoir motiver et mobiliser des personnes qui vivent souvent depuis des années dans la trappe du surendettement. En d'autres termes, plus cette procédure sera longue et plus elle connaîtra d'échecs, avec le risque que de nombreuses personnes contractent de nouvelles dettes en cours de route. Ce point est d'autant plus inquiétant qu'il n'est pas du tout exclu que les défenseurs des créanciers obtiennent finalement une durée de cinq ans, voire davantage.

Enfin, les membres de DCS estiment que cette procédure n'aboutira à rien sans la possibilité d'un accompagnement professionnel. En effet, la mise sur pied d'un budget équilibré (préalable indispensable à cette procédure) peut souvent nécessiter de nombreux entretiens. Une prise de conscience de la part des personnes endettées suppose généralement un vrai travail psychosocial en amont. Le projet actuel ne donne aucune place à un tel accompagnement professionnel et semble partir du principe que les personnes endettées pourront se débrouiller seules. Sans un changement de cap sur ce point, nous estimons que de nombreuses procédures seront vouées à l'échec.

**Rémy Kammermann,**  
juriste au CSP Genève



La réponse des CSP à la consultation sur l'avant-projet est à découvrir sur [bit.ly/3VgEfMm](https://bit.ly/3VgEfMm)

ou ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.

**[ACTU]****UN NOUVEAU GALETAS À RENENS !**

Un nouveau magasin s'est ouvert le 5 novembre dernier à Renens. Le 6<sup>e</sup> Galetas du CSP Vaud, inauguré en présence de deux municipales de la ville, Karine Clerc, directrice de l'Enfance et la Cohésion sociale, et Patricia Zurcher Maquignaz, directrice du dicastère Gestion urbaine et Développement durable et de nombreux et nombreuses bénévoles et client-e-s enchanté-e-s de découvrir cette jolie boutique de vêtements au cœur de Renens.

**DU CHOIX ET DES COULEURS !**

Tout a été fait pour proposer à la population de la région une boutique où il fait bon chiner pour dénicher la perle rare, s'offrir le menu plaisir à petit prix, selon l'adage des Galetas. L'aménagement a bénéficié d'une attention

particulière pour créer une ambiance agréable, avec du choix et des couleurs, pour femmes et pour hommes. Des vêtements, mais aussi des accessoires : écharpes, sacs à main, bijoux fantaisie, choix de chaussures, etc., triés avec soin pour une qualité impeccable.

**CROWDFUNDING**

Soucieux d'atteindre un nouveau public, le CSP Vaud a organisé un *crowdfunding* pour récolter une partie des fonds nécessaires à l'installation du magasin de Renens. L'objectif de récolter CHF 10'000.- a été atteint : CHF 10'205.- ont été versés par 91 contributeurs et contributrices. Un grand merci à toutes et tous pour votre soutien. La boutique est ouverte ! Venez nombreux et nombreuses faire vos achats de Noël...

**QUELQUES CHIFFRES**

- Le CSP Vaud était précurseur dans le domaine de la seconde main, puisque le premier magasin s'est ouvert en **1968**.
- 125 bénévoles fournissent **15'000** heures de travail dans ces magasins. **9** salarié-e-s complètent les équipes.
- Le chiffre d'affaires total des magasins est de **1'370'000.-** en 2021. Il est en augmentation en 2022.

**[ADRESSES]****LES GALETAS DU CSP VAUD:****LA BLÉCHERETTE**

Ch. de la Tuilière 5  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
T 021 646 52 62

**MONTREUX**

Rue du Marché 19  
1820 Montreux  
T 021 963 33 55

**MORGES**

Rue de Lausanne 4 bis  
1110 Morges  
T 021 801 51 41

**LA PALUD**

Escaliers-du-Marché 9  
1003 Lausanne  
T 021 312 96 16

**PAYERNE**

Rue des Terreaux 10  
1530 Payerne  
T 026 660 60 10

**RENENS**

Rue Neuve 10  
1020 Renens  
T 021 546 02 46

[www.galetas.ch](http://www.galetas.ch)

**[IMPRESSUM]****Edition vaudoise**

Centre social protestant Vaud  
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne  
T 021 560 60 60

info@csp-vd.ch

CCP 10-252-2 – IBAN

CH09 0900 0000 1000 0252 2

**Tirage**

16'000 exemplaires

**Rédaction en chef**

Nour El Mesbahi  
Evelyne Vaucher Guignard

**Impression**

Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix

**Ont collaboré à ce numéro**

Bastienne Joerchel,  
Rémy Kammermann, CSP GE  
Adrien Pernet  
Caroline Regamey

**Photos**

Nour El Mesbahi

**Illustrations**

Louiza

**Conception**

Buxum-communication.ch

**Mise en pages**

Haymoz.design

**Relecture**

Evelyne Brun

Imprimé sur papier respectant  
l'environnement, certifié aux normes  
FSC (gestion durable des forêts)



## BON CADEAU

A valoir en magasin sur un achat de marchandises d'une valeur de :

Frs.

en toutes lettres : .....

Valable jusqu'au : ..... dans tous nos lieux de vente.

Date : .....

Signature : ..... 

**C'EST BIENTÔT NOËL :**

**Pensez à un cadeau utile, écologique et solidaire!**

N'hésitez pas à passer dans nos magasins pour acheter des bons cadeaux.